



Olivier Charrier
Expert-judiciaire
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Florent Dauxais
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

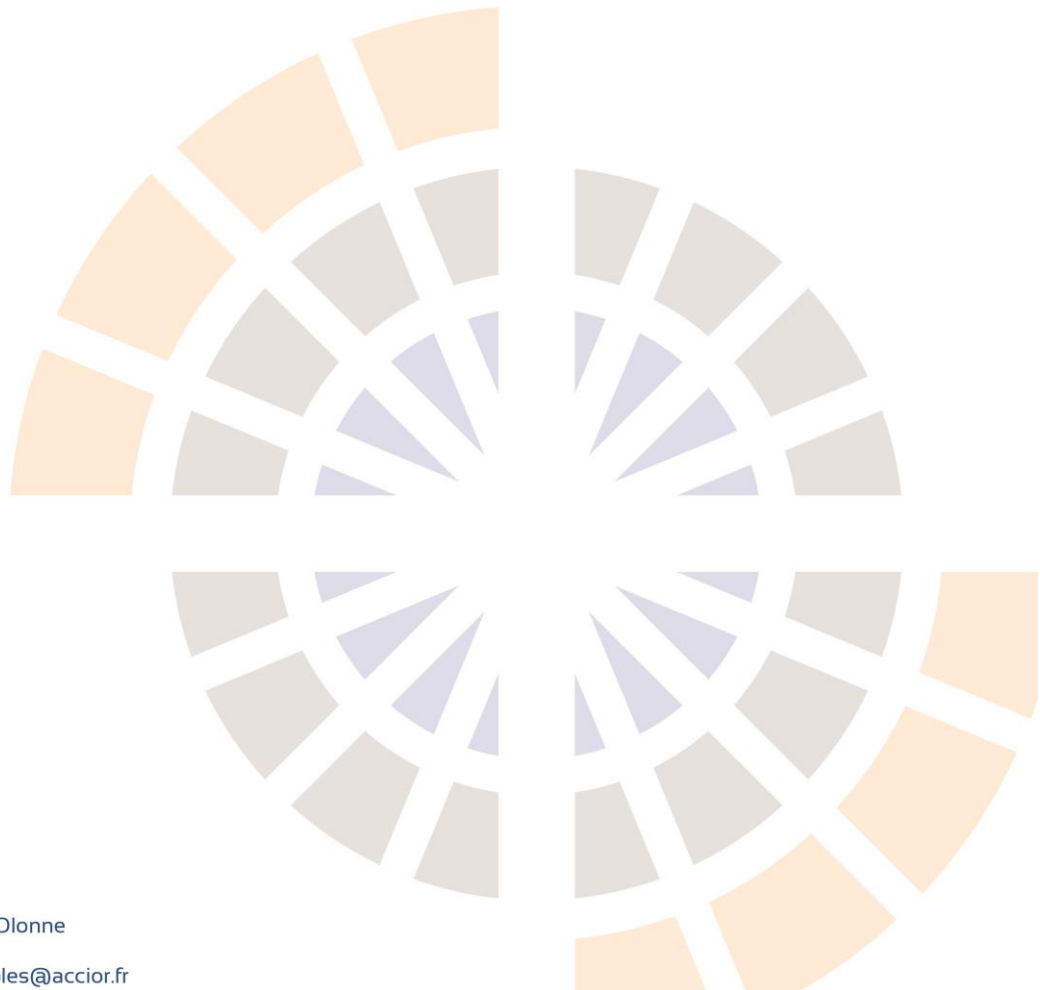
Claire Courtin
Expert-comptable

SAS CLIO BLUE

55, rue de Bretagne

75003 PARIS

Comptes annuels
au 30 Septembre 2015



 **Sommaire**

Rapport de présentation des comptes annuels	2
Etats financiers	
Compte de résultat	4
Bilan	5
Dossier de gestion	
Tableau de financement	7
Annexe	8
Etats complémentaires	
Soldes intermédiaires de gestion	20
Détail des soldes intermédiaires de gestion	21
Détail du bilan	26
Détail des emprunts	30
Documents fiscaux	

Rapport de présentation des comptes annuels**RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE**

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société SAS CLIO BLUE
Pour l'exercice du 01 octobre 2014 au 30 septembre 2015

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 56 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	3 200 014
Chiffre d'affaires	3 248 506
Résultat net comptable (Bénéfice)	40 480

Fait au Château d'Olonne
Le 14 décembre 2015

Olivier Charrier



1. Etats financiers


Compte de résultat

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	3 193 041	98,29	3 611 196	98,54	-418 155	-11,58
Production vendue	55 465	1,71	53 340	1,46	2 125	3,98
Production stockée	-1 700	-0,05	-7 766	-0,21	6 066	-78,11
Subventions d'exploitation			3 500	0,10	-3 500	-100,00
Autres produits	72 290	2,23	42 168	1,15	30 122	71,43
Total	3 319 096	102,17	3 702 438	101,03	-383 342	-10,35
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	1 243 838	38,29	1 168 434	31,88	75 404	6,45
Variation de stock (m/ses)	-245 099	-7,54	-4 131	-0,11	-240 967	NS
Achats de m.p & aut.approv.	92 698	2,85	75 437	2,06	17 261	22,88
Autres achats & charges externes	1 214 000	37,37	1 342 041	36,62	-128 041	-9,54
Total	2 305 437	70,97	2 581 780	70,45	-276 344	-10,70
MARGE SUR M/SES & MAT	1 013 659	31,20	1 120 657	30,58	-106 998	-9,55
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	26 463	0,81	35 870	0,98	-9 407	-26,23
Salaires et Traitements	515 420	15,87	595 738	16,26	-80 318	-13,48
Charges sociales	184 393	5,68	217 719	5,94	-33 326	-15,31
Amortissements et provisions	165 333	5,09	165 446	4,51	-113	-0,07
Autres charges	6 878	0,21	13 502	0,37	-6 624	-49,06
Total	898 486	27,66	1 028 274	28,06	-129 788	-12,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	115 173	3,55	92 383	2,52	22 790	24,67
Produits financiers	2 282	0,07	861	0,02	1 421	164,94
Charges financières	33 823	1,04	42 284	1,15	-8 461	-20,01
Résultat financier	-31 542	-0,97	-41 423	-1,13	9 881	-23,85
RESULTAT COURANT	83 631	2,57	50 960	1,39	32 671	64,11
Charges exceptionnelles	57 409	1,77	33 402	0,91	24 007	71,87
Résultat exceptionnel	-57 409	-1,77	-33 402	-0,91	-24 007	71,87
Impôts sur les bénéfices	-14 258	-0,44	-15 767	-0,43	1 509	-9,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 480	1,25	33 325	0,91	7 155	21,47

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	629 513	476 386	153 127	189 495
Concessions, brevets et droits assimilés	76 459	33 297	43 162	45 147
Fonds commercial	190 561		190 561	190 561
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	4 155	3 726	429	708
Autres immobilisations corporelles	886 023	748 552	137 471	134 019
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 150		32 150	43 441
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 818 860	1 261 961	556 899	603 371
Stocks				
En cours de production de biens	39 400		39 400	41 100
Marchandises	1 667 554		1 667 554	1 422 455
Créances				
Clients et comptes rattachés	517 810	162 026	355 783	421 331
Fournisseurs débiteurs	36 000		36 000	12 706
Personnel	2 622		2 622	3 758
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 936		16 936	19 369
Autres créances	158 602		158 602	150 529
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	6 515		6 515	2 171
Disponibilités	203 929		203 929	177 269
Charges constatées d'avance	155 774		155 774	168 526
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 805 141	162 026	2 643 115	2 419 215
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 624 002	1 423 987	3 200 014	3 022 585

 Bilan

	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	531 960	531 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	411 276	411 276
Réserve légale	41 798	40 131
Autres réserves	31 658	
Résultat de l'exercice	40 480	33 325
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 057 171	1 016 692
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	32 890	36 400
Découverts et concours bancaires	12 516	46 994
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	45 407	83 394
Emprunts et dettes financières diverses	1 371 781	930 021
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	113 714	186 997
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 531	492 694
Personnel	32 217	39 889
Organismes sociaux	54 518	97 525
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 671	83 257
Autres dettes fiscales et sociales	9 862	29 983
Dettes fiscales et sociales	144 267	250 654
Autres dettes	37 144	62 100
TOTAL DETTES	2 142 843	2 005 894
TOTAL PASSIF	3 200 014	3 022 585

 Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	202 492	
Autofinancement disponible	202 492	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	11 291	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	466 760	
Total des ressources	680 543	
EMPLOIS		
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		79 774
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cré)		91 290
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		28 510
Total des emplois		199 574
Variation du fonds de roulement net global	480 969	

	30/09/2015	30/09/2014	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	1 706 954	1 463 555	243 399	
Avances et acomptes versés sur commandes	6 515	2 171	4 344	
Comptes clients, comptes rattachés	517 810	547 815		30 005
Autres créances	169 077	147 770	21 307	
Comptes de régularisation	155 774	168 526		12 752
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes		33	33	
Fournisseurs, comptes rattachés	430 531	492 694	62 164	
Dettes fiscales et sociales	144 267	250 654	106 387	
Autres dettes	37 144	62 100	24 956	
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			419 832	
Variation de la trésorerie active	203 929	177 269	26 659	
Variations de la trésorerie passive	12 516	46 994	34 478	
Variation nette de trésorerie			61 137	
Variation du fonds de roulement net global			480 969	

Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SAS CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015, dont le total est de 3 200 014 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 40 480 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/11/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a poursuivi ses restructurations et a, dans ce cadre, procédé à des licenciements économiques dont le coût figure en charges exceptionnelles pour 16 K€.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2014-03 du 05/06/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais de prospection

Les frais de prospection font l'objet d'une activation et sont amortis sur 5 ans s'ils font l'objet d'un co-financement par la COFACE ou sur 3 ans dans le cas contraire.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 29 385 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	840 328	56 205		896 533
Immobilisations corporelles	857 183	35 085	2 090	890 177
Immobilisations financières	43 441		11 291	32 150
Total	1 740 952	91 290	13 381	1 818 860
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	415 124	94 559		509 683
Immobilisations corporelles	722 457	31 911	2 090	752 278
Immobilisations financières				
Total	1 137 581	126 470	2 090	1 261 961
ACTIF NET				556 899

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	56 205	35 085		91 290
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	56 205	35 085		91 290
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 090	11 291	13 381
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 090	11 291	13 381

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	153 126	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	153 127	

Frais de prospection

	Brut	Amortissement	Net
10/2009 - Asie	179 692	179 692	
10/2010 - Asie	85 565	85 565	
04/2011 - Asie	41 217	37 096	4 122
06/2011 - CEE/Suisse	18 600	18 600	
06/2012 - USA	61 600	41 067	20 533
04/2012 - Asie	57 834	40 484	17 350
12/2012 - Brésil	14 932	8 221	6 711
04/2013 - Allemagne	10 917	5 283	5 634
05/2013 - USA	10 877	5 082	5 795
08/2013 - Colombie	23 571	9 834	13 736
09/2013 - Espagne	1 980	793	1 187
10/2013 - Divers	46 125	30 750	15 375
12/2013 - Amérique du Sud	4 553	1 596	2 957
12/2013 - Russie	12 660	4 438	8 222
08/2014 - Amérique du Nord	7 485	1 626	5 859
10/2014 - Asie	18 000	3 600	14 400
04/2015 - Asie	16 408	1 641	14 767
06/2015 - Asie	13 726	915	12 811
09/2015 - CEE	3 771	105	3 666
	629 513	476 388	153 125

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	388 112	88 274		476 386
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 012	6 285		33 297
Immobilisations incorporelles	415 124	94 559		509 683
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	3 447	279		3 726
- Installations générales, agencements aménagements divers	586 610	26 164	2 090	610 683
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 400	5 469		137 869
Immobilisations corporelles	722 457	31 911	2 090	752 278
ACTIF IMMOBILISE	1 137 581	126 470	2 090	1 261 961

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 919 894 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 150		32 150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	517 810	517 810	
Autres	214 160	214 160	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	155 774	155 774	
Total	919 894	887 744	32 150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	290
R.r.r. à obtenir	36 000
Org. soc. produits à recevoir	1 043
Etat produits à recevoir	113 519
Total	150 852

Les produits à recevoir incluent une somme de 88 411 € concernant le crédit d'impôt métiers d'at relatif aux années 2009 et 2010 et pour laquelle une procédure est en cours auprès de l'administration fiscale.

Malgré une décision défavorable pour laquelle la société a formé un appel, cet actif a été maintenu, la société s'estimant dans son bon droit. De plus, il est à noter qu'aucune contestation n'est intervenue pour les crédits d'impôts métiers d'art relatifs aux années postérieures.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 531 960,00 euros décomposé en 4 092 titres d'une valeur nominale de 130,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 092	130,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 092	130,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 142 843 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	12 516	12 516		
- à plus de 1 an à l'origine	32 890	17 388	15 502	
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 371 781	1 371 781		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 531	430 531		
Dettes fiscales et sociales	144 267	144 267		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	150 858	150 858		
Total	2 142 843	2 127 341	15 502	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	28 510			
(**) Dont envers Groupe et associés	113 714			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 113 714 euros.

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	63 832
Intérêts courus sur emprunts	41
Int. courus/dettes ratt.participat.	18 385
Assoc. c/c ints courus	2 915
Dettes prov/cong pay	27 055
Personnel charges payer	4 580
Org. soc. charges payer	2 189
Chg sociales / prov. cp.	11 093
Etat charges à payer	1 635
Taxe apprentissage	2 575
Formation continue	1 465
Effort construction	4 187
Charges à payer	1 124
Total	141 076

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	155 774		
Total	155 774		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 8 000 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 18 385 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SAS CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE CLIO BLUE.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS Financière Clio Blue (société mère)
- SAS Clio Blue

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts d'emprunts	896
Autres engagements donnés	896
Total	896
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite est calculé suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 30/09/2015 s'élève à 7 863 € charges sociales incluses. Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2. Etats complémentaires

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 193 041	100,00	3 611 196	100,00	-418 155	-11,58
Coût d'achats marchandises vendues	998 740	31,28	1 164 303	32,24	-165 563	-14,22
MARGE COMMERCIALE	2 194 302	68,72	2 446 893	67,76	-252 591	-10,32
Production vendue	55 465	100,00	53 340	100,00	2 125	3,98
Production stockée	-1 700	-3,07	-7 766	-14,56	6 066	-78,11
Production immobilisée	183	0,33	2 494	4,68	-2 311	-92,65
Cie de matières et sous-traitance	116 919	210,80	101 840	190,93	15 078	14,81
MARGE DE PRODUCTION	-62 971	-113,53	-53 772	-100,81	-9 199	17,11
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	3 248 506	100,00	3 664 535	100,00	-416 030	-11,35
MARGE BRUTE GLOBALE	2 131 331	65,61	2 393 121	65,30	-261 790	-10,94
Autres achats et charges externes	1 189 779	36,63	1 315 638	35,90	-125 859	-9,57
VALEUR AJOUTEE	941 552	28,98	1 077 483	29,40	-135 931	-12,62
Subventions d'exploitation			3 500	0,10	-3 500	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	26 463	0,81	35 870	0,98	-9 407	-26,23
Charges de personnel	699 812	21,54	813 457	22,20	-113 644	-13,97
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	215 277	6,63	231 657	6,32	-16 380	-7,07
Reprises s/ charges et Transferts	29 752	0,92	26 985	0,74	2 767	10,25
Autres produits	42 355	1,30	12 689	0,35	29 666	233,78
Dot. amortissements et provisions	165 333	5,09	165 446	4,51	-113	-0,07
Autres charges	6 878	0,21	13 502	0,37	-6 624	-49,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	115 173	3,55	92 383	2,52	22 790	24,67
Produits financiers	2 282	0,07	861	0,02	1 421	164,94
Charges financières	33 823	1,04	42 284	1,15	-8 461	-20,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	83 631	2,57	50 960	1,39	32 671	64,11
Charges exceptionnelles	57 409	1,77	33 402	0,91	24 007	71,87
Résultat exceptionnel	-57 409	-1,77	-33 402	-0,91	-24 007	71,87
Impôts sur les bénéfices	-14 258	-0,44	-15 767	-0,43	1 509	-9,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 480	1,25	33 325	0,91	7 155	21,47

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 193 041,16	100,00	3 611 195,66	100,00	-418 154,50	-11,58
70711900 - Ventes bijoux 19.6%			1 080 135,99	29,91	-1 080 135,99	-100,00
70711912 - Ventes bijoux 20%	3 219 553,81	100,83	2 288 826,64	63,38	930 727,17	40,66
70715500 - Ventes bijoux export	542 665,69	17,00	669 363,37	18,54	-126 697,68	-18,93
70715600 - Ventes bijoux cee	52 223,01	1,64	232 166,56	6,43	-179 943,55	-77,51
70721900 - Ventes montres 19.6%			21 755,79	0,60	-21 755,79	-100,00
70721912 - Ventes montres 20%	66 148,13	2,07	43 480,13	1,20	22 668,00	52,13
70725500 - Ventes montres export	12 913,15	0,40	16 066,90	0,44	-3 153,75	-19,63
70725600 - Ventes montres cee	3 482,56	0,11	4 246,75	0,12	-764,19	-17,99
70740000 - Ventes sacs 19.6%			65,65		-65,65	-100,00
70740012 - Ventes Sacs 20%			44,25		-44,25	-100,00
70740100 - Ventes sac,parfum, diver 19.6			1 060,00	0,03	-1 060,00	-100,00
70740112 - Ventes sac,parfum, diver 20%	107,67		340,00	0,01	-232,33	-68,33
70740200 - Ventes sacs export	231,00	0,01			231,00	
70740500 - Ventes parfums 19.6%			996,01	0,03	-996,01	-100,00
70740512 - Ventes parfums 20%	1 658,52	0,05	1 044,00	0,03	614,52	58,86
70740700 - Ventes parfums export	60,00		938,00	0,03	-878,00	-93,60
70760000 - Variation factures à établir			-52 668,72	-1,46	52 668,72	-100,00
70970000 - Remise ventes france	-11 985,93	-0,38	-202 228,70	-5,60	190 242,77	-94,07
70970020 - Remise ventes France 20%	-600 106,50	-18,79	-392 015,29	-10,86	-208 091,21	53,08
70975000 - Remise export	-94 679,28	-2,97	-99 240,64	-2,75	4 561,36	-4,60
70975100 - Remise cee	-128,97		-3 498,70	-0,10	3 369,73	-96,31
72300100 - Ventes présentoirs export	695,50	0,02	917,90	0,03	-222,40	-24,23
72300200 - Ventes présentoirs cee	37,80		213,77	0,01	-175,97	-82,32
72400100 - Publicité exp	165,00	0,01	-1 169,00	-0,03	1 334,00	-114,11
72400200 - Publicité cee			355,00	0,01	-355,00	-100,00
Coût d'achats marchandises vendues	998 739,50	31,28	1 164 302,55	32,24	-165 563,05	-14,22
60370000 - Var/stocks de marchandises	-245 098,73	-7,68	-4 131,27	-0,11	-240 967,46	NS
60710000 - Achats bijoux	16 384,50	0,51	27 301,39	0,76	-10 916,89	-39,99
60730000 - Achats bijoux import	333 876,20	10,46	367 053,73	10,16	-33 177,53	-9,04
60730100 - Achats bijoux import cee	802 858,10	25,14	732 466,94	20,28	70 391,16	9,61
60731000 - Droit douane s/import	10 761,89	0,34	11 144,00	0,31	-382,11	-3,43
60740100 - Achats montres	27 900,80	0,87	27 340,00	0,76	560,80	2,05
60740200 - Achats montres import	1 332,48	0,04			1 332,48	
60740300 - Achats cadrans import cee	46 404,50	1,45			46 404,50	
60780000 - Achats divers accessoires	4 232,90	0,13	2 660,90	0,07	1 572,00	59,08
60780100 - Achats divers Accessoires imp	70,20				70,20	
60790000 - Achat échantillons	16,66		466,86	0,01	-450,20	-96,43
MARGE COMMERCIALE	2 194 301,66	68,72	2 446 893,11	67,76	-252 591,45	-10,32
Production vendue	55 464,54	100,00	53 339,69	100,00	2 124,85	3,98
70600000 - Prestations de services 19.6%			7 222,11	13,54	-7 222,11	-100,00
70600010 - Prestations de services 19.6%			1 444,73	2,71	-1 444,73	-100,00
70600012 - Prestations de services 20%	24 224,97	43,68	15 787,46	29,60	8 437,51	53,44
70600100 - Prestations de services export	15 640,12	28,20	2 751,40	5,16	12 888,72	468,44
70600200 - Prestations de services cee	492,00	0,89	4 809,75	9,02	-4 317,75	-89,77
70850000 - Port et frais acces. factur	8 949,87	16,14	11 340,55	21,26	-2 390,68	-21,08
70850500 - Port taxable19.6%			3 478,54	6,52	-3 478,54	-100,00
70850512 - Port Taxable20%	6 157,58	11,10	6 505,15	12,20	-347,57	-5,34

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production stockée	-1 700,00	-3,07	-7 766,00	-14,56	6 066,00	-78,11
71330000 - Variation encours product. bien	-1 700,00	-3,07	-7 766,00	-14,56	6 066,00	-78,11
Production immobilisée	183,20	0,33	2 494,15	4,68	-2 310,95	-92,65
72300000 - Ventes présents 19.6%			220,70	0,41	-220,70	-100,00
72300012 - Ventes présents 20%	-15,00	-0,03	873,00	1,64	-888,00	-101,72
72400000 - Publicité 19.6%			1 120,55	2,10	-1 120,55	-100,00
72400012 - Publicité 20%	198,20	0,36	279,90	0,52	-81,70	-29,19
Cie de matières et sous-traitance	116 918,79	210,80	101 840,31	190,93	15 078,48	14,81
60110000 - Matières premières	9 794,30	17,66	5 640,70	10,58	4 153,60	73,64
60130000 - Matières premières export	218,94	0,39			218,94	
60130100 - Matières premières cee	13 892,75	25,05	14 045,97	26,33	-153,22	-1,09
60267000 - Emballages usage mixte	3 812,16	6,87	2 715,74	5,09	1 096,42	40,37
60268000 - Emballages magasin	42 299,61	76,26	48 534,40	90,99	-6 234,79	-12,85
60268500 - Emballages cee	15 380,32	27,73	1 276,22	2,39	14 104,10	NS
60269000 - Présentoirs	1 379,69	2,49	2 166,02	4,06	-786,33	-36,30
60269500 - Présentoirs export	5 920,11	10,67	1 058,03	1,98	4 862,08	459,54
60400010 - Service après ventes	9 480,84	17,09	7 087,99	13,29	2 392,85	33,76
60400020 - Sav cee	5 895,14	10,63	6 190,00	11,60	-294,86	-4,76
60400030 - Sav export			122,29	0,23	-122,29	-100,00
60400040 - Frais labo(dation poinn)	311,00	0,56	137,00	0,26	174,00	127,01
60400060 - Traitement import	8 533,93	15,39	12 865,95	24,12	-4 332,02	-33,67
MARGE DE PRODUCTION	-62 971,05	-113,53	-53 772,47	-100,81	-9 198,58	17,11
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	3 248 505,70	100,00	3 664 535,35	100,00	-416 029,65	-11,35
MARGE BRUTE GLOBALE	2 131 330,61	65,61	2 393 120,64	65,30	-261 790,03	-10,94
Autres achats et charges externes	1 189 778,65	36,63	1 315 637,62	35,90	-125 858,97	-9,57
60610000 - Fournitures non stockables	6 765,39	0,21	7 651,16	0,21	-885,77	-11,58
60630000 - Fournitures-petit équipement	2 628,97	0,08	1 763,10	0,05	865,87	49,11
60640000 - Fournitures administratives	6 147,06	0,19	5 587,33	0,15	559,73	10,02
61320000 - Locations immobilières	173 711,24	5,35	215 114,01	5,87	-41 402,77	-19,25
61350000 - Locations machine à affranchir	2 389,38	0,07	2 371,72	0,06	17,66	0,74
61350020 - Location balance postale	1 264,48	0,04	1 242,48	0,03	22,00	1,77
61350030 - Location installation thonique	4 156,44	0,13	5 279,29	0,14	-1 122,85	-21,27
61350050 - Location stockeur numérique			2 096,19	0,06	-2 096,19	-100,00
61350100 - Locations tpe et autres	8 563,02	0,26	6 798,75	0,19	1 764,27	25,95
61400000 - Charges loc. & de co-propr.	15 061,09	0,46	13 777,02	0,38	1 284,07	9,32
61520000 - Décoration magasin	382,23	0,01	494,26	0,01	-112,03	-22,67
61520200 - Entretien sur biens immobilisés			250,00	0,01	-250,00	-100,00
61540000 - Entretien (nettoyage vitres...)	1 472,12	0,05	3 946,28	0,11	-2 474,16	-62,70
61550000 - Entretien et réparation	2 372,00	0,07	4 533,34	0,12	-2 161,34	-47,68
61560000 - Maintenance	8 890,07	0,27	8 211,96	0,22	678,11	8,26
61560100 - Maintenance internet	2 181,61	0,07	2 079,63	0,06	101,98	4,90
61561000 - Télésurveillance	1 417,18	0,04	1 535,79	0,04	-118,61	-7,72
61610000 - Assurances multirisques	18 421,16	0,57	28 540,35	0,78	-10 119,19	-35,46
61610100 - Assurance coface	200,00	0,01	2 200,00	0,06	-2 000,00	-90,91
61660000 - Assurance Sur Emprunts	39,14				39,14	
61810000 - Documentation générale	1 142,17	0,04	1 584,17	0,04	-442,00	-27,90
61850000 - Frais de colloques & assemblé	1 400,00	0,04			1 400,00	
61860000 - Frais De Stage	4 450,00	0,14			4 450,00	

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62100010 - Mise disposition personnel glob			15 725,34	0,43	-15 725,34	-100,00
62110000 - Personnel intérimaire			6 396,06	0,17	-6 396,06	-100,00
62140000 - Redevance assistance	597 700,00	18,40	631 950,00	17,25	-34 250,00	-5,42
62142000 - Prestations gme	24 000,00	0,74	24 000,00	0,65		
62143000 - Prestation Modabijou	5 832,25	0,18	2 225,27	0,06	3 606,98	162,09
62144000 - Prestation Misslia	4 127,63	0,13	1 748,15	0,05	2 379,48	136,11
62220000 - Commissions synalia	713,09	0,02	2 244,90	0,06	-1 531,81	-68,24
62220010 - Commissions ctv	1 573,38	0,05	630,27	0,02	943,11	149,64
62220020 - Commissions n viel			2 923,75	0,08	-2 923,75	-100,00
62220030 - Commissions allemagne			3 368,77	0,09	-3 368,77	-100,00
62220040 - Commissions art & design			1 929,40	0,05	-1 929,40	-100,00
62220050 - Commission S.Ferre	15 813,66	0,49			15 813,66	
62240000 - Frais de dossiers			256,74	0,01	-256,74	-100,00
62240100 - Run transitaires import	2 580,76	0,08	3 351,80	0,09	-771,04	-23,00
62260000 - Honoraires	70 923,17	2,18	66 610,62	1,82	4 312,55	6,47
62260010 - Honoraires protection marque	19 187,06	0,59	30 808,75	0,84	-11 621,69	-37,72
62260100 - Honoraires attachée presse			10 000,00	0,27	-10 000,00	-100,00
62260200 - Honoraires conseil	21 703,00	0,67	17 625,00	0,48	4 078,00	23,14
62270000 - Frais d'actes & contentieux	9 277,09	0,29	2 928,07	0,08	6 349,02	216,83
62300000 - Publicité	7 490,40	0,23	7 316,00	0,20	174,40	2,38
62300020 - PublicitExport	75,00				75,00	
62340000 - Cadeaux à la clientèle	378,97	0,01	302,18	0,01	76,79	25,41
62360000 - Catalogues & imprim	9 335,10	0,29	16 098,00	0,44	-6 762,90	-42,01
62380000 - Divers (pourboires dons...)	10,00		10,00			
62410000 - Transports/achats	38 781,45	1,19	38 720,17	1,06	61,28	0,16
62420000 - Transports/ventes	41 763,30	1,29	47 413,38	1,29	-5 650,08	-11,92
62440000 - Transports administratifs	400,00	0,01	4 476,40	0,12	-4 076,40	-91,06
62510000 - Voyages & dlacements	516,47	0,02	263,45	0,01	253,02	96,04
62516000 - Frais déplacement p morineau	9 081,93	0,28	8 461,36	0,23	620,57	7,33
62570000 - Réceptions	5 636,15	0,17	7 819,35	0,21	-2 183,20	-27,92
62600000 - Frais postaux	10 066,21	0,31	12 968,68	0,35	-2 902,47	-22,38
62610000 - Téléphone	12 064,81	0,37	12 054,22	0,33	10,59	0,09
62700100 - Frais bancaires	17 693,02	0,54	19 319,71	0,53	-1 626,69	-8,42
62810000 - Cotisations chambre syndicale			635,00	0,02	-635,00	-100,00
VALEUR AJOUTEE	941 551,96	28,98	1 077 483,02	29,40	-135 931,06	-12,62
Subventions d'exploitation			3 500,00	0,10	-3 500,00	-100,00
74000000 - Subvention			3 500,00	0,10	-3 500,00	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	26 462,75	0,81	35 869,66	0,98	-9 406,91	-26,23
63120000 - Taxe d'apprentissage	3 403,00	0,10	3 773,28	0,10	-370,28	-9,81
63330000 - Particip. employ. form. prof.	9 248,65	0,28	8 577,24	0,23	671,41	7,83
63340000 - Particip. employ. eff. const.	2 251,00	0,07	2 587,25	0,07	-336,25	-13,00
63380000 - Autres impôts & taxes			181,89		-181,89	-100,00
63511000 - Cvae - cet	11 208,00	0,35	14 138,00	0,39	-2 930,00	-20,72
63513000 - Autres impôts locaux	184,90	0,01			184,90	
63540000 - Droits enreg. timbres vignettes			500,00	0,01	-500,00	-100,00
63580000 - Taxe publicité	167,20	0,01	165,00		2,20	1,33
63710000 - Organic			5 947,00	0,16	-5 947,00	-100,00
Charges de personnel	699 812,48	21,54	813 456,70	22,20	-113 644,22	-13,97
64110000 - Salaires appointements comm.	497 363,97	15,31	573 660,24	15,65	-76 296,27	-13,30

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64110800 - Indemnité prevoyance mgs	12 412,86	0,38	20 866,61	0,57	-8 453,75	-40,51
64120100 - Prov c.p.	-5 062,00	-0,16	-9 843,00	-0,27	4 781,00	-48,57
64120600 - Prov.commissions à payer	633,66	0,02	574,86	0,02	58,80	10,23
64130000 - Prime transport	5 888,52	0,18	9 564,22	0,26	-3 675,70	-38,43
64140100 - Indemnité retraite	2 902,94	0,09			2 902,94	
64160000 - Variation rtt	1 280,00	0,04	915,00	0,02	365,00	39,89
64510000 - Cotisations urssaf	140 140,54	4,31	161 839,69	4,42	-21 699,15	-13,41
64520000 - Cotisations Harmonie Mutuelle	4 161,47	0,13	4 753,99	0,13	-592,52	-12,46
64531000 - Cotisations mic	29 158,75	0,90	32 260,55	0,88	-3 101,80	-9,61
64532000 - Cotisations reunica	448,87	0,01	2 280,80	0,06	-1 831,93	-80,32
64540000 - Cot. pole emploi	21 719,65	0,67	24 383,28	0,67	-2 663,63	-10,92
64550000 - Cot Réunica mutuelles	16 468,67	0,51	21 797,84	0,59	-5 329,17	-24,45
64560000 - Charge sur rtt	652,00	0,02	398,00	0,01	254,00	63,82
64560100 - Chg. sociales/prov. cp	-2 386,00	-0,07	-4 912,00	-0,13	2 526,00	-51,43
64560200 - Charges sur commissions paye	302,58	0,01	306,85	0,01	-4,27	-1,39
64750000 - Médecine du travail pharmac.	2 965,54	0,09	3 259,77	0,09	-294,23	-9,03
64800000 - Autres charges de personnel	145,46				145,46	
64900000 - Cice	-29 385,00	-0,90	-28 650,00	-0,78	-735,00	2,57
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	215 276,73	6,63	231 656,66	6,32	-16 379,93	-7,07
Reprises s/ charges et Transferts	29 751,65	0,92	26 984,86	0,74	2 766,79	10,25
78174000 - Repr/prov. d. créances	3 320,03	0,10	6 820,22	0,19	-3 500,19	-51,32
79100000 - Transferts charges d'exploit.	3 115,22	0,10			3 115,22	
79120000 - Tsf remboursement assurance	12 099,22	0,37			12 099,22	
79140000 - Tsf charges de personnel	11 217,18	0,35	20 164,64	0,55	-8 947,46	-44,37
Autres produits	42 355,28	1,30	12 689,46	0,35	29 665,82	233,78
75800000 - Produits divers	31 869,28	0,98	12 689,46	0,35	19 179,82	151,15
75800010 - Remboursement assurances	10 486,00	0,32			10 486,00	
Dot. amortissements et provisions	165 332,85	5,09	165 445,84	4,51	-112,99	-0,07
68111000 - Dot/immob. incorporelles	94 558,70	2,91	127 545,84	3,48	-32 987,14	-25,86
68112000 - Dot/immob. corporelles	31 911,38	0,98	37 807,20	1,03	-5 895,82	-15,59
68174000 - Prov dépréciations cptes client	38 862,77	1,20	92,80		38 769,97	NS
Autres charges	6 878,28	0,21	13 502,13	0,37	-6 623,85	-49,06
65440000 - Créances des exercices ant.	2 984,00	0,09	6 484,19	0,18	-3 500,19	-53,98
65800000 - Charges de gestion courante	3 894,28	0,12	7 017,94	0,19	-3 123,66	-44,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	115 172,53	3,55	92 383,01	2,52	22 789,52	24,67
Produits financiers	2 281,79	0,07	861,25	0,02	1 420,54	164,94
76600000 - Gains de change	2 280,02	0,07	860,49	0,02	1 419,53	164,97
76800000 - Autres produits financiers	1,77		0,76		1,01	132,89
Charges financières	33 823,49	1,04	42 284,29	1,15	-8 460,80	-20,01
66110000 - Intérêts prêt bred	775,83	0,02	1 435,50	0,04	-659,67	-45,95
66150000 - Intérêts des comptes courants	21 300,00	0,66	28 223,00	0,77	-6 923,00	-24,53
66160000 - Intérêts.banc. &/op.de financ.	1 273,52	0,04	3 446,11	0,09	-2 172,59	-63,04
66181000 - Dettes commerciales	58,24		401,70	0,01	-343,46	-85,50
66500010 - Escompte de règlements	141,41		1 297,42	0,04	-1 156,01	-89,10
66515000 - Escomptes exp	2 908,85	0,09	4 246,76	0,12	-1 337,91	-31,50
66600000 - Pertes de change	7 365,64	0,23	3 233,80	0,09	4 131,84	127,77

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	du 01/10/13 au 30/09/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	83 630,83	2,57	50 959,97	1,39	32 670,86	64,11
Charges exceptionnelles	57 409,24	1,77	33 401,93	0,91	24 007,31	71,87
67120000 - Pénalités amendes fisc. pén.	2 063,00	0,06			2 063,00	
67180000 - Autres charg. exceptionnelles	15 712,62	0,48	33 331,00	0,91	-17 618,38	-52,86
67200000 - Charges sur excercices antérie	39 633,62	1,22			39 633,62	
67520000 - Vnc immobilis. corporelles			70,93		-70,93	-100,00
Résultat exceptionnel	-57 409,24	-1,77	-33 401,93	-0,91	-24 007,31	71,87
Impôts sur les bénéfices	-14 258,00	-0,44	-15 767,00	-0,43	1 509,00	-9,57
69955000 - Crédit impôt métiers arts	-14 258,00	-0,44	-15 767,00	-0,43	1 509,00	-9,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 479,59	1,25	33 325,04	0,91	7 154,55	21,47

Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	629 512,69	476 386,07	153 126,62	189 495,27
20170000 - Frais prospection	629 512,69		629 512,69	577 607,55
28017000 - Amortis.frais prospection		476 386,07	-476 386,07	-388 112,28
Concessions, brevets et droits assimilés	76 458,75	33 296,60	43 162,15	45 147,06
20500000 - Logiciels	29 189,75		29 189,75	28 489,75
20500100 - Site internet	8 500,00		8 500,00	4 900,00
20500200 - Marque	38 769,00		38 769,00	38 769,00
28050000 - Amort. logiciels		28 296,60	-28 296,60	-23 309,47
28051000 - Amort.site internet		5 000,00	-5 000,00	-3 702,22
Fonds commercial	190 561,27		190 561,27	190 561,27
20600000 - Droit au bail	190 561,27		190 561,27	190 561,27
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	4 154,92	3 726,35	428,57	707,57
21550000 - Outillage	4 154,92		4 154,92	4 154,92
28155000 - Amort. mat.outillage		3 726,35	-3 726,35	-3 447,35
Autres immobilisations corporelles	886 022,57	748 551,85	137 470,72	134 018,55
21810000 - Instal. g. agenc. amgts	269 267,68		269 267,68	239 333,44
21810200 - Agencement bretagne	21 023,75		21 023,75	21 023,75
21810300 - Agencement place des victoire	206 766,74		206 766,74	206 766,74
21810600 - Stand salon et corners	246 143,19		246 143,19	243 083,19
21830000 - Matériel de bureau & infor.	78 759,13		78 759,13	78 759,13
21840000 - Mobilier	55 526,44		55 526,44	55 526,44
21840100 - Mobilier victoires	8 535,64		8 535,64	8 535,64
28181000 - Amortissements agencements		211 833,74	-211 833,74	-205 187,27
28181200 - Amortissements agencements		20 739,00	-20 739,00	-20 081,75
28181300 - Amts. agcts. victoires		206 318,06	-206 318,06	-205 631,33
28181600 - Amort. stand salon		171 792,05	-171 792,05	-155 709,17
28183000 - Amortissements mat. bur. inf.		74 670,26	-74 670,26	-69 975,08
28184000 - Amortissements mobiliers		54 663,10	-54 663,10	-53 889,54
28184100 - Amort mobilier victoires		8 535,64	-8 535,64	-8 535,64
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 150,00		32 150,00	43 441,04
27510000 - Dépôts de garantie versés	32 150,00		32 150,00	43 441,04
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 818 860,20	1 261 960,87	556 899,33	603 370,76
Stocks				
En cours de production de biens	39 400,00		39 400,00	41 100,00
33500000 - Frais de collection	39 400,00		39 400,00	41 100,00
Marchandises	1 667 554,00		1 667 554,00	1 422 455,27
37000000 - Stocks de marchandises	1 667 554,00		1 667 554,00	1 422 455,27
Créances				
Clients et comptes rattachés	517 809,57	162 026,23	355 783,34	421 331,10
41100000 - Clients	341 145,13		341 145,13	375 273,19
41600000 - Clients douteux ou litigieux	176 374,46		176 374,46	172 411,87
41810000 - Clients factures à établir	289,98		289,98	129,53
49100000 - Prov/dr. comptes clients		162 026,23	-162 026,23	-126 483,49
Fournisseurs débiteurs	36 000,00		36 000,00	12 706,40
40980000 - R.r.r. à obtenir	36 000,00		36 000,00	12 706,40
Personnel	2 622,16		2 622,16	3 757,70
42500000 - avances personnel	1 578,88		1 578,88	257,36


Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
43870000 - Org. soc. produits à recevoir	1 043,28		1 043,28	3 500,34
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 935,53		16 935,53	19 369,00
44566200 - TVA déductible sur services	7 259,33		7 259,33	8 698,37
44586000 - TVA S/fact. non parvenues	9 676,20		9 676,20	10 670,63
Autres créances	158 602,00		158 602,00	150 529,00
44870000 - Etat produits à recevoir	113 519,00		113 519,00	111 937,00
45100000 - Ct groupe financière clio blue -	45 083,00		45 083,00	38 592,00
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	6 515,09		6 515,09	2 170,74
40910000 - Fournisseurs acomptes s/com	6 515,09		6 515,09	2 170,74
Disponibilités	203 928,58		203 928,58	177 269,21
51120000 - Chèques à encaisser	21 806,75		21 806,75	23 997,64
51121000 - Remises en banque				840,58
51130010 - Lcr l'encaissement 01	2 149,44		2 149,44	2 721,55
51130100 - Lcr à l'encaissement 10	58 428,77		58 428,77	52 232,60
51130110 - Lcr à l'encaissement 11	53 876,60		53 876,60	61 886,78
51130120 - Lcr à l'encaissement 12	17 055,49		17 055,49	26 640,72
51130130 - Effets escomptés à ventiler	2 842,08		2 842,08	1 409,78
51140000 - Cartes bleues en affectation	371,53		371,53	2 403,99
51200030 - Bred	234,19		234,19	98,61
51200040 - Cic	5 792,90		5 792,90	2 631,73
51200050 - Hsbc				1 135,77
51220110 - Bnp	41 039,83		41 039,83	
53000000 - Caisse bretagne	331,00		331,00	1 269,46
Charges constatées d'avance	155 774,38		155 774,38	168 526,31
48600000 - Charges constatées d'avance	155 774,38		155 774,38	168 526,31
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 805 141,31	162 026,23	2 643 115,08	2 419 214,73
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 624 001,51	1 423 987,10	3 200 014,41	3 022 585,49

Détail du bilan

	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	531 960,00	531 960,00
10130000 - Capital	531 960,00	531 960,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	411 275,62	411 275,62
10410000 - Prime d'émission	411 275,62	411 275,62
Réserve légale	41 798,00	40 131,00
10610000 - Réserve légale	41 798,00	40 131,00
Autres réserves	31 658,04	
10680000 - Autres réserves	31 658,04	
Résultat de l'exercice	40 479,59	33 325,04
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 057 171,25	1 016 691,66
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	32 890,37	36 400,27
16400020 - Emprunt bred équipement	9 230,08	36 400,27
16400030 - Emprunt Hsbc Stand Printemps	23 660,29	
Découverts et concours bancaires	12 516,31	46 993,99
51200050 - Hsbc	12 516,31	
51220110 - Bnp		46 993,99
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	45 406,68	83 394,26
Emprunts et dettes financières diverses	1 371 780,80	930 021,19
16800000 - Prêts coface assurance prospection	359 846,18	301 217,57
16880000 - Intérêts courus sur emprunts	41,00	46,00
17100000 - C/c financiere clio blue	993 508,62	628 757,62
17880000 - Int. courus/dettes ratt.participat.	18 385,00	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	113 714,02	186 997,02
45500510 - C.c. patrick morineau	156,11	148,11
45500520 - C.c. g. morineau	100 189,91	148 347,91
45500530 - C.c. p.marchal	6 393,00	6 285,00
45500540 - C.c. h. chatelot	139,00	137,00
45500600 - C.c. jaffrezic	3 921,00	3 856,00
45580000 - Assoc. c/c ints courus	2 915,00	28 223,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		32,68
41910000 - Clts avances acpts reçus/com.		32,68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 530,60	492 694,36
40100000 - Fournisseurs	366 698,77	372 081,38
40810000 - Frs factures non parvenues	63 831,83	120 612,98
Personnel	32 216,54	39 888,68
42100000 - Personnel rémunérations dues	581,35	680,96
42100090 - Rémunération 09		4 424,19
42820000 - Dettes prov/cong pay	27 055,00	32 117,00
42860000 - Personnel charges payer	4 580,19	2 666,53
Organismes sociaux	54 517,86	97 525,02
43100000 - Cotis. suritsociale	20 058,70	38 421,86
43731000 - Mederic -cips(inirs)	12 290,00	12 864,00
43732000 - Reunica	242,00	667,00
43735000 - Proyance harmonie mutuelle	1 631,23	1 774,00
43740000 - Agessa	4,00	14,00
43750000 - Réunica proyance	7 010,00	4 754,00
43860000 - Org. soc. charges payer	2 188,93	14 621,53
43860100 - Chg sociales / prov. cp.	11 093,00	13 479,00
43869000 - Organismes charges sociales restant		10 929,63


Détail du bilan

	Net au 30/09/15	Net au 30/09/14
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 670,81	83 257,46
44551000 - TVA à décaisser	41 033,96	83 240,80
44578000 - TVA collectée	13,81	14,74
44580000 - TVA à régulariser	623,04	
44586500 - TVA s/avoir à recevoir	6 000,00	1,92
Autres dettes fiscales et sociales	9 861,85	29 983,16
44860000 - Etat charges à payer	1 635,00	18 739,00
44860010 - Taxe apprentissage	2 575,00	2 925,00
44860020 - Formation continue	1 464,85	3 527,16
44860300 - Effort construction	4 187,00	4 792,00
Dettes fiscales et sociales	144 267,06	250 654,32
Autres dettes	37 144,00	62 100,00
46700000 - Autres cptes dit. & crit.	36 020,00	62 100,00
46860000 - Charges à payer	1 124,00	
TOTAL DETTES	2 142 843,16	2 005 893,83
TOTAL PASSIF	3 200 014,41	3 022 585,49


Détail des emprunts

Date	Organisme prêteur	Montant initial	Durée (ans)	Capital restant dû				Intérêts courus	Intérêts hors bilan
				Total fin n	A moins d'1 an	A + d'1 an et a - de 5 ans	A plus de 5 ans		
01/2013	BRED	80 000	3 ans	9 230	9 230			12	43
06/2015	HSBC	25 000	3 ans	23 660	8 158	15 502		30	853
		105 000		32 890	17 388	15 502		41	896

3. Documents fiscaux



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/2014	et clos le	30/09/2015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS CLIO BLUE			
SIRET	3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
55 rue de Bretagne			
75003 PARIS			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/10/2011
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SAS FINANCIERE CLIO BLUE Lieu dit La Tignonnière 85430 AUBIGNY	
SIRET	5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie e	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	5 773
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées art. 238quinquies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>		

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
ACCIOR LES SABLES D'OLONNE 39 rue Denis Papin 85118 LES SABLES D'OLONNE CX Tel : 02 51 95 07 48	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 27/11/2015 Lieu : PARIS
Tel :	Qualité et nom du signataire:Président Monsieur MORINEAU Patri
	Signature :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2015

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>55 rue de Bretagne 75003 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>30/09/2015</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	629 512	AC	476 386	153 126
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	76 458	AG	33 296	43 162
		Fonds commercial (1)	AH	190 561	AI		190 561
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 154	AS	3 726	428
		Autres immobilisations corporelles	AT	886 022	AU	748 551	137 470
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	32 150	BI		32 150
	TOTAL (II)		BJ	1 818 860	BK	1 261 960	556 899
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	39 400	BO		39 400
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 667 554	BU		1 667 554
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 515	BW		6 515	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	517 809	BY	162 026	355 783
		Autres créances (3)	BZ	214 159	CA		214 159
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	203 928	CG		203 928	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	155 774	CI		155 774	
	TOTAL (III)	CJ	2 805 141	CK	162 026	2 643 115	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 624 001	IA	1 423 987	3 200 014	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	190 561	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 531 960)	DA		531 960	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		411 275	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		41 798	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		31 658	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		40 479	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		1 057 171
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		45 406	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 485 494	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		430 530	
	Dettes fiscales et sociales	DY		144 267	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA		37 144	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		TOTAL (IV)	EC		2 142 843
	Écarts de conversion passif*		(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		3 200 014
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 127 341		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		12 516		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 675 375	FB	517 665	FC	3 193 041	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	39 332	FH	16 132	FI	55 464	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 714 708	FK	533 797	FL	3 248 505	
	Production stockée*				FM	(1 700)		
	Production immobilisée*				FN	183		
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	29 751		
	Autres produits (1) (11)				FQ	42 355		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 319 095
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 243 838	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(245 098)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	92 697	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 213 999	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 462	
	Salaires et traitements*					FY	515 419	
	Charges sociales (10)					FZ	184 392	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	126 470
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	38 862
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	6 878	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 203 923	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	115 172	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	2 280	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 281	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 457	
	Différences négatives de change					GS	7 365	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	33 823	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 541)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	83 630	

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 57 409	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 57 409	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (57 409)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK (14 258)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 3 321 377	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 3 280 898	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 40 479	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 18 385		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1 26 431		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		2 063		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		15 712		
Charges sur exercices antérieures		39 633		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS CLIO BLUE										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		TOTAL I				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ	577 607		D8			D9	51 905			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	262 720		KE			KF	4 300			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN			KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP			KQ			KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	4 154		KT			KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	710 207		KW			KX	35 084			
		Matériel de transport*			KY			KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	142 821		LC			LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	857 183		LO			LP	35 084			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T				
	Autres participations				8U			8V			8W				
	Autres titres immobilisés				1P			1R			1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	43 441		1U			1V				
	TOTAL IV				LQ	43 441		LR			LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 740 951		ØH			ØJ	91 289				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		TOTAL I				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN			CØ			DØ	629 512		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO			LV			LW	267 020		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC		
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS			MG			MH			MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	4 154		MK			ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU	2 090		MM	743 201		MN			MO	
		Matériel de transport			IV			MP			MQ			MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW			MS	142 821		MT			MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB	
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF	
	TOTAL III				IY	2 090		NG	890 177		NH			NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW	
	Autres participations				1Ø			ØX			ØY			ØZ	
	Autres titres immobilisés				1I			2B			2C			2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				1J	11 291		2E	32 150		2F			2G	
	TOTAL IV				1J	11 291		NJ	32 150		NK			2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	13 381		ØK	1 818 860		ØL			ØM		

Exercice N clos le : 30/09/2015

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	388 112	EL	88 273	EM		EN	476 386
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	27 011	PF	6 284	PG		PH	33 296
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 447	QA	279	QB		QC	3 726
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	586 609	QE	26 163	QF	2 090	QG	610 682
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	132 400	QM	5 468	QN		QO	137 869
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	722 457	QV	31 911	QW	2 090	QX	752 278
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 137 581	ØP	126 470	ØQ	2 090	ØR	1 261 960

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise SAS CLIO BLUE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	126 483	6U	38 862	6V	3 320	6W	162 026
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	126 483	TY	38 862	TZ	3 320	UA	162 026
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	7C	126 483	UB	38 862	UC	3 320	UD
				UE	38 862	UF	3 320		
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	32 150	UV		UW	32 150			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	176 374		176 374					
	Autres créances clients		UX	341 435		341 435					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 578		1 578					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 043		1 043					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	16 935		16 935				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	113 519		113 519				
	Groupe et associés (2)		VC	45 083		45 083					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	36 000		36 000					
	Charges constatées d'avance		VS	155 774		155 774					
	TOTAUX			VT	919 893	VU	887 743	VV	32 150		
RENVOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
RENVOIS											
– Remboursements obtenus en cours d'exercice											
– Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	12 516		12 516					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	32 890		17 388		15 502			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 371 780		1 371 780						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	430 530		430 530						
Personnel et comptes rattachés		8C	32 216		32 216						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	54 517		54 517						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	47 670		47 670					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 861		9 861					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	113 714		113 714						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 144		37 144						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 142 843	VZ	2 127 341		15 502			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	25 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	113 714		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	28 509	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

N° SIRET : 32183309700041

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTE

75152 PARIS

Exercice ouvert le : 01/10/2014 clos le : 30/09/2015

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		(5 773)	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		(5 773)	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>30/09/2015</u>				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	40 479		
			de son conjoint		moins part déductible*				WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		2 251		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	4 314	
	Amendes et pénalités		WJ		2 063		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	(14 258)			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	23 526		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
						TOTAL I		WR	54 061			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
			- imposées au taux de 0 %						WH			
			- imposées au taux de 19 %						WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A)		XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement*											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 septies)		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)		L5
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	52 911	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI		XH	59 835	
						déficit (II moins I)				XJ	5 773	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO	5 773	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN				

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

N° SIRET 3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTE

Néant *

75152 PARIS

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

I - RÉINTÉGRATIONS

		E 1	40 479
Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)		E 2	13 582
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E 9	
	TOTAL I	E 3	54 061

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)		E 5	59 835
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance du groupe		E X	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y	
	• imposées au taux de 15 %	E 6	
	• imposées au taux de 0 %	E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		19	

III - RÉSULTAT FISCAL

		TOTAL II	F 1	59 835
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)		F 2	
	Déficit (II-I)		F 3	5 773
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			F 4	
Déficits antérieurs imputés* sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)			F 6	
Résultat fiscal	Bénéfice		F 8	
	Déficit		F 9	5 773

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	316 580
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	316 580
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	316 580
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	38 148
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
Organic			4 343
Effort construction		2 251	2 581
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		2 251	6 924
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**XU**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTE

75152 PARIS
Exercice ouvert le : 01/10/2014
clos le : 30/09/2015

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 447 622
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	1 447 622
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	5 773
Total des déficits restant à reporter	H9	1 453 395

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> et 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a *sexies-0* du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a *sexies-0 bis* du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies-0* du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	1 667						
						- Autres réserves	ZD	31 658						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	33 325		Dividendes	ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	33 325		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	33 325						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N :														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT 24 220			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 190 083										XQ 205 145			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU 631 659			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS 141 771			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST 211 201			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ 1 213 999			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW 11 208			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z 15 254			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX 26 462			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY 541 811			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ 472 174			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *										ØB 551 862			
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :)										YP 25			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK 2.25 %			
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										ZR 0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA (5 773)										Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL	
											Plus-values à 19% JM		Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO	
											Plus-values à 19% JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2										N° SIRET de la société mère du groupe JJ 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SAS CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS III 10 rue MICHEL LE COMTE 75152 PARIS

SIRET Société intégrée 32183309700041

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Néant *Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

A - RÉSULTAT			Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions				
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA			CB		5 773				
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD									
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)				CI						
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)				CE						
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF			CG						
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH			CJ						
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK									
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL									
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN						
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)				CO						
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV						
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP									
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS						
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT									
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU									
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW						
TOTAL	CX			CY		5 773				
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ			DA		5 773				
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions				
		Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)		
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9	C1		A1		C2		C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4	C5		A2		C6		C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8	C9		A3		DI		DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW		DQ	DY		A4		DZ		B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1	D2		A5		D3		D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5	D6		A6		D7		D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9	EA		A7		EB		EC
SOUS TOTAL	BS		ED	EE		A8		EF		EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR					A9				
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7					B6		
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %				B5						B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %										
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)				B3						

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises

où est déposée la déclaration de résultat : SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTECocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) SIRET Société intégrée : 32183309700041⁷⁵¹⁵² PARIS

Exercice ouvert le : 01/10/2014 clos le : 30/09/2015

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
	FA			FB		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes	FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG			FH		
TOTAL	FK			FL		
BÉNÉFICE (2) FK – FL				DÉFICIT FL – FK		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Stores 01/01/2010	2 090		2 090	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant ***A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

 Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>										Néant <input type="checkbox"/>		*																			
Exercice ouvert le : <u>01/10/2014</u> et clos le : <u>30/09/2015</u>										Durée en nombre de mois		<u>12</u>																			
I Production de l'entreprise																															
Ventes de marchandises										OA	3 193 041																				
Production vendue – Biens										OB																					
Production vendue – Services										OC	55 464																				
Production stockée										OD	(1 700)																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	1 082																				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial										OF																					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OH	42 355																				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	15 214																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL																					
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																					
TOTAL 1										OM	3 305 457																				
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																															
Achats de marchandises (droits de douane compris)										ON	1 243 838																				
Variation de stocks (marchandises)										OO	(245 098)																				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)										OP	92 697																				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)										OQ																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances										OR	1 023 915																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OW	6 878																				
Abandons de créances à caractère commercial										OX																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OY																					
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.										OZ																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																					
TOTAL 2										OJ	2 122 230																				
III Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	1 183 226																		
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)										SA	1 183 226																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																															
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV	<input checked="" type="checkbox"/>																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE										GX	3 263 719																				
Période de référence										GY	0	1	/	1	0	/	2	0	1	4	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	5
Date de cessation										HR																					
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																															
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																															

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2015

N° SIRET 3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CLIO BLUE

ADRESSE (voie) 55 rue de Bretagne

CODE POSTAL 75003

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 909

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 183

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FINANCIERE CLIO BLUE

N° SIREN (si société établie en France) 532242831 % de détention 95.53 Nb de parts ou actions 3 909

Adresse : N° Voie Lieu dit La Tignonnière

Code Postal 85430 Commune AUBIGNY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032